



**ÉCOLE
BOIJOLI**

Saint-Narcisse-de-Rimouski

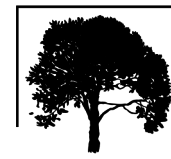
Mode

de

vie

2024-2025

Ce mode de vie s'adresse à tous les élèves, tous les membres du personnel incluant le service de garde ainsi que tous les parents qui côtoient notre milieu. Nous souhaitons un milieu de vie sain, sécuritaire où les gens agissent et communiquent avec respect et bienveillance. Les adultes se doivent d'être des modèles.
« Il faut tout un village pour élever un enfant. »



ÉCOLE
BOIJOLI

Saint-Narcisse-de-Rimouski

NOTRE MODE DE VIE

NOS VALEURS

Les comportements attendus

1 COLLABORATION

Je collabore avec tous (enfants, adultes).

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je m'implique activement
- J'adopte une attitude positive
- Je partage mes idées et j'accepte celles des autres

2 ENGAGEMENT

Je m'engage dans la vie scolaire en fournissant un effort constant, et ce, malgré les difficultés.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je participe et je m'implique de façon positive et active dans mon rôle d'élève
- J'écoute et je me questionne
- Je prends mes responsabilités et j'assume mes choix

3 RESPECT/BIENVEILLANCE

J'agis de manière sécuritaire pour moi et pour les autres pour favoriser le vivre ensemble.

Je respecte les personnes et l'environnement en tout temps.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je parle poliment
- J'écoute la personne qui parle et j'interagis de façon harmonieuse
- J'ai des comportements attentionnés et bienveillants envers les autres

NOTRE PRIORITÉ DU MIEUX-ÊTRE

Au cœur de notre projet éducatif

Offrir un milieu de vie sain et sécuritaire où chacun a droit à un climat propice aux apprentissages

MISSION

DU MODE DE VIE

Nous nous engageons à:

ÉDQUER: offrir un enseignement de qualité

SOCIALISER: apprendre aux élèves à mieux vivre ensemble

QUALIFIER: les préparer à la vie en société

Être dans un esprit de bienveillance

Être défenseur des droits

et des devoirs de chaque élève

Être responsable de

l'enseignement et de la gestion du mode de vie

ÉCART DE CONDUITE

1 MINEUR

- **Ne nuit pas** au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves, mais **dérange l'élève lui-même** ou quelques élèves autour de lui.

2 MAJEUR

- **Nuit au bon fonctionnement de la classe**, à l'enseignement et par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves.
- **Un comportement dangereux, illégal, illicite** (agressivité, violence, intimidation, drogue, vol, etc.)
- Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.



ÉCOLE
BOIJOLI

Saint-Narcisse-de-Rimouski

Autres règles



ACTIVITÉS SPORTIVES



Les vêtements requis pour les cours
d'éducation physique:



Gilet à manches courtes;
Culotte courte ou pantalon de sport;
Espadrille avec une semelle qui ne
laisse pas de trace.

TENUE VESTIMENTAIRE

L'élève doit se présenter à l'école habillé selon la saison et la température. Il doit, à la demande de tout membre du personnel, modifier sa tenue si elle est jugée indécente, vulgaire, à caractère violent ou non appropriée pour un milieu d'éducation.

Les vêtements véhiculant des messages sexistes ou violents sont interdits.



Le port du capuchon est interdit dans l'école.

Pour maintenir l'école propre et sécuritaire, une paire de chaussures d'extérieur est obligatoire pour chaque élève. Les chaussures d'éducation physique peuvent être utilisées à l'intérieur.

ACCESSOIRES

Les chapeaux et les casquettes
doivent être laissés dans les casiers.



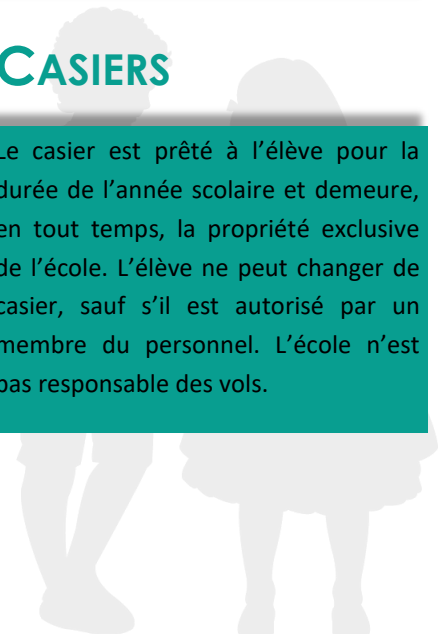
CELLULAIRE ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Tous les appareils électroniques et les cellulaires ne sont pas permis à l'école ni au service de garde.

Pour les élèves du secondaire, ils peuvent l'utiliser seulement le midi.

CASIERS

Le casier est prêté à l'élève pour la durée de l'année scolaire et demeure, en tout temps, la propriété exclusive de l'école. L'élève ne peut changer de casier, sauf s'il est autorisé par un membre du personnel. L'école n'est pas responsable des vols.



Violence et INTIMIDATION



CONSIGNES AUX ÉLÈVES

MESURES ET INTERVENTIONS

AUTEUR D'UN ACTE DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION / TÉMOIN COMPLICE

Tout élève **auteur d'un acte de violence ou d'intimidation** est passible de sanctions.

Tout **témoin complice** qui encourage ou ignore les actes de violence, de harcèlement ou d'intimidation sous toutes ses formes est également passible de **sanctions**.

Acte de violence

- ◆ Manifestation de force. Forme verbale, écrite, physique, psychologie ou sexuelle exercée intentionnellement contre une personne. Sentiment de détresse; blessé, lésé ou opprimé.

Acte d'intimidation

- ◆ Comportement, parole, acte ou geste à caractère répétitif délibéré ou non directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace inégalité des rapports de force sentiment de détresse.

Diverses mesures et interventions seront menées dans un cas de violence ou d'intimidation comme:

- ◆ Discussion avec l'élève sur le comportement observé
- ◆ Appel à la maison
- ◆ Retrait dans une autre classe
- ◆ Suspension à la maison

TÉMOIN

L'élève **témoin** a le devoir de **dénoncer** une situation de violence ou d'intimidation.

1. Une rencontre avec un intervenant de l'équipe-école;
2. La confidentialité;
3. Un support, un soutien et une protection.

VICTIME

Toute **victime** a droit à un **soutien**, à une écoute et à une réparation.

Diverses mesures et interventions seront menées dans un cas de violence ou d'intimidation comme:

1. Une rencontre dans les 24 à 48 heures avec un intervenant de l'équipe-école;
2. Une protection adéquate;
3. Le soutien et l'écoute;
4. Des outils d'aide diversifiés.

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de léser, de blesser, d'opprimer ou d'ostraciser.

3 CRITÈRES

1. Répétition
2. Inégalité des rapports de force
3. Engendrer des sentiments de détresse

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Conflit

Un conflit est chargé d'émotions. Il y a divergence d'opinion ou d'opposition entre des personnes.

Témoin

Toute personne ou groupe de personnes qui assiste à un acte de harcèlement ou d'intimidation ou qui peut en subir des conséquences sans être directement impliqué.

Victime

Toute personne qui, dans une situation donnée, est la cible d'un acte de harcèlement, d'intimidation ou de violence.

La civilité est bien plus que d'être simplement poli et courtois. Il s'agit de considérer les autres et d'être ouvert à eux, de communiquer respectueusement, d'adopter des comportements qui favorisent la collaboration et l'harmonie. Nous reconnaissons que chaque individu, par l'adoption des comportements recherchés, contribue au maintien d'un milieu de travail scolaire respectueux, harmonieux et efficace.

Au Centre de services scolaire des Phares, nous valorisons le respect, la collaboration, l'ouverture et l'établissement d'une communication efficace dans nos relations.

Agir avec respect au quotidien dans notre service, c'est :

- Être courtois et poli
- Utiliser un ton de voix convenable
- Prendre en compte les opinions des autres
- Respecter la hiérarchie
- Être ponctuel

Agir avec respect, c'est éviter :

- De parler méchamment de quelqu'un
- De faire du sarcasme
- De pratiquer le jugement et les sous-entendus
- De lancer ou alimenter des rumeurs
- De s'attribuer la réalisation du travail d'un autre

Agir en collaboration au quotidien dans notre service c'est :

- S'entraider entre collègues
- Être positif et réceptif
- Développer son autonomie à la suite de la collaboration
- Partager ses idées et connaissances
- Être consciencieux

Agir en collaboration, c'est éviter :

- De s'isoler
- D'être condescendant ou arrogant
- De se montrer indisponible pour ses collègues
- D'agir de manière individualiste
- De créer des conflits interpersonnels



Agir avec ouverture au quotidien dans notre service, c'est :

- Accepter les changements et s'y adapter
- Donner la chance aux autres de s'expliquer
- Respecter les goûts et les coutumes des autres
- Respecter les divergences d'opinions
- Être capable d'en venir à un compromis en cas de conflit

Agir avec ouverture, c'est éviter :

- D'entretenir des préjugés
- D'être sur la défensive
- De ne pas écouter les autres
- De tenir à ses idées à tout prix de ne pas essayer de bien comprendre les changements qui se produisent



Communiquer efficacement au quotidien dans notre service, c'est :

- Avoir une bonne écoute, être réceptif
- S'assurer que le message est bien compris
- Avoir de l'empathie
- Partager l'information à temps
- Adopter un ton de communication agréable
- Communiquer efficacement, c'est éviter :

- De parler avec agressivité
- De faire des commentaires négatifs non constructifs et des remarques désobligeantes
- De communiquer la mauvaise information ou négliger de mentionner l'information pertinente
- D'adopter un comportement provocant

